

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Matière : FINANCES  
LOCALES

Sous matière :  
SUBVENTIONS

**OBJET :  
OPERATION  
VILLE DURABLE  
N°2022-01 -  
SEMAINE  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE 2022 -  
DEMANDE DE  
SUBVENTION  
AUPRES DE LA  
PREFECTURE DE  
L'AUDE,  
SECURITE  
ROUTIERE**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 31 mars 2022

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Daniel SIBRA, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 24 MARS  
2022

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 24 MARS 2022

PUBLICATION DE LA PRESENTE  
EN DATE  
DU : 28 AVR. 2022

**Procurations :**

Michel RATABOUIL Donne procuration à Sabine CHABERT,  
Delphine SANTINI Donne procuration à Philippe GREFFIER,

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON,  
Martine LACOMBE

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la ville œuvre à développer les mobilités douces depuis 2015 via le programme TEPCV qui a permis la création de pistes cyclables. Aussi la ville a engagé depuis plusieurs années une politique de développement durable et plus particulièrement de préservation de notre environnement.

C'est dans ce cadre que depuis 2012 la ville organise une semaine du développement durable.

De nombreuses manifestations vont se succéder durant cette semaine qui permet de sensibiliser le public au développement durable et dont le thème principal sera « la mobilité ».

Le montant total prévisionnel de cette opération est estimé à 5 000 € TTC.

Cette manifestation peut être subventionnée par le service Sécurité Routière de la Préfecture de l'Aude au titre du **PDASR**.

Il convient donc de délibérer sur le plan de financement T.T.C. suivant :

Dépenses		Recettes	
Semaine du développement durable 5 000 €		Préfecture de l'Aude (8%)	400 €
		Financement Ville de Castelnaudary (92%)	4 600 €
TOTAL	5 000 €	TOTAL	5 000 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la participation de la commune à la semaine du développement durable.

**PRECISE** que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget de fonctionnement 2022.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande de subventionnement auprès de la Préfecture de l'Aude.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

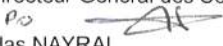
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 31 mars 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le **28 AVR. 2022**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : **14 AVR. 2022**  
Par publication le : **28 AVR. 2022**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
  
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 011-211100763-20220331-DB202247-DE

